

Seul le discours prononcé fait foi.

12.11.2017

Inscription sur le Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO des archives du DOCIP – Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones

14 novembre 2017

Discours de Jean-Bernard Münch, Président de la Commission suisse pour l'UNESCO

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Commission suisse pour l'UNESCO, j'ai le plaisir de vous adresser quelques mots pour célébrer avec vous l'inscription des archives du DOCIP sur le Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO. Permettez-moi aussi de mentionner l'inscription cette année également des Archives de l'abbaye et de la Bibliothèque de St-Gall, qui nous réjouit.

La mémoire fait intégralement partie de l'existence: cela est vrai pour les individus comme pour les peuples – et le patrimoine documentaire représente une part essentielle de cette mémoire collective. Il peut être défini comme l'ensemble du savoir, de la créativité et de l'histoire enregistré sous forme écrite ou audiovisuelle de l'humanité. Ce patrimoine documentaire reflète la diversité des langues, des peuples et des cultures de notre monde.

Comme tout patrimoine, le patrimoine documentaire est appelé à être légué aux générations futures. L'essentiel de cette mémoire documentée se trouve dans les bibliothèques, les dépôts d'archives et autres lieux de conservation publics ou privés – certains documents sont cachés ou ont été oubliés. La préservation et le traitement de ces documents, comme l'établissement et l'activité des lieux de mémoire ne font cependant pas toujours l'objet de politiques spécifiques internationales, nationales ou régionales. Cela est préoccupant, car

Seul le discours prononcé fait foi.

cette mémoire est fragile. Une part non négligeable du patrimoine documentaire mondial a disparu ou est en train de disparaître.

Disparaît tout d'abord à cause des ravages du temps ou de la négligence des gardiens de cette mémoire: papier acidifié qui tombe en poussière, cuirs, parchemins, pellicules et bandes magnétiques agressés par la lumière, la chaleur, l'humidité ou la poussière.

À ces disparitions s'ajoutent celles qui sont dues à des catastrophes naturelles, comme les inondations, incendies, tempêtes, et autres tremblements de terre. Le changement climatique est un défi de taille...

Enfin, et c'est peut-être le plus triste, la liste des bibliothèques et archives détruites ou fortement endommagées par faits de guerre, bombardements et incendies volontaires serait longue à établir.

L'UNESCO, reconnaissant la nécessité urgente d'agir pour éviter que la mémoire documentaire du monde continue de se détériorer et de disparaître, a lancé en 1992 le programme «Mémoire du monde». Le but de ce programme est de sauvegarder et de promouvoir ce patrimoine. Le catalyseur pour son lancement a été la destruction délibérée de la Bibliothèque nationale de Sarajevo.

Le programme s'est assigné trois objectifs principaux, qui sont complémentaires et d'égale importance:

- En premier lieu, le programme vise à assurer, par les moyens les mieux adaptés, la préservation du patrimoine documentaire.
- Il vise en même temps à rendre ce patrimoine accessible au plus grand nombre possible, en faisant appel aux technologies les plus appropriées, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des pays où il se trouve physiquement.

Seul le discours prononcé fait foi.

- Le programme se propose également de faire prendre davantage conscience aux États membres de l'UNESCO de leur patrimoine documentaire et, en particulier, de celui qui a un intérêt pour la mémoire collective mondiale.

Le programme tient également depuis en 1997 un registre, essentiellement destiné à sensibiliser à la définition large du patrimoine documentaire et à rendre attentif aux responsabilités qui sont à prendre.

Ce registre, comparable à certains égards à la liste UNESCO du patrimoine mondial, recense les documents ou collections reconnus par le Comité du programme comme présentant – et je cite – «un intérêt international et une valeur universelle exceptionnelle».

La définition large du patrimoine documentaire voulue par le programme est importante: il s'agit de souligner ici que ce registre ne contient pas seulement des collections de manuscrits enluminés, des parchemins précieux ou des collections rares. Ce registre contient également des documents essentiels de l'histoire de l'humanité, comme par exemple le fonds d'archives du «Service International de Recherches», l'une des plus grandes collections de documents relatifs aux victimes civiles du régime national-socialiste.

C'est au titre de cette diversité du patrimoine documentaire que la Commission suisse pour l'UNESCO a soutenu la nomination des archives du DOCIP. En effet, les peuples autochtones ont souvent été privés de leur mémoire, celle-ci est donc particulièrement précieuse, non seulement pour eux-mêmes, mais pour l'humanité dans son ensemble. Les archives du DOCIP témoignent de leur lutte pour une reconnaissance internationale.

La Commission suisse pour l'UNESCO est donc particulièrement fière de cette nomination, qui grâce à cette inscription au registre, va gagner en visibilité et pourra témoigner du travail essentiel que réalise l'équipe du DOCIP.

Seul le discours prononcé fait foi.

Pour l'anecdote, je voudrais encore vous signaler que Genève est particulièrement riche en ce qui concerne les documents inscrits au registre de Mémoire du Monde.

En effet, pas moins de 4 objets – 5 dorénavant avec les archives du DOCIP – se trouve sur son territoire:

- Les Archives de l'Agence internationale des prisonniers de guerre (inscrites en 2007)
- Les Archives de la Société des Nations (inscrites en 2009)
- Les collections Jean-Jacques Rousseau (inscrites en 2011)
- La Bibliothèque Bodmer (inscrite en 2015)

Je vais conclure en disant qu'en ce qui concerne la préservation du patrimoine documentaire mondial, la tâche reste immense – et elle est également dans biens des situations, je le rappelle encore une fois, urgente: une mobilisation est nécessaire pour permettre la sauvegarde de tous les témoignages anciens ou récents en péril si importants pour nous comprendre et dessiner l'avenir.

Il s'agit d'éviter que l'humanité sombre dans une maladie d'Alzheimer collective.

Je vous remercie de votre attention.